

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00832

Numéro SIREN : 832 267 702

Nom ou dénomination : GEXTERNA

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/003990

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 8 RUE PIERRE RAMEIL		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 3 2 2 6 7 7 0 2 0 0 0 1 3		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le. 31122023						
		N-1 31122022						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	32 461	27 461	5 000	5 000
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	31 655	15 713	15 943	4 873
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	30 520		30 520	30 520
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	8 920		8 920	920
	TOTAL (II)		BJ	BK	103 556	43 174	60 383	41 313
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	554 933	195 087	359 846	336 847
		Autres créances (3)	BZ	CA	35 611		35 611	65 672
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	41 545		41 545	13 716
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	3 735		3 735	16 316
TOTAL (III)		CJ	CK	635 825	195 087	440 738	432 551	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	739 381	238 261	501 120	473 864	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	8 920	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS GEXTERNA			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	101 453	101 453
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	31 209	41 014
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 774	(9 805)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	135 536	133 761
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 554	1 554
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	143 563	134 550
	Dettes fiscales et sociales	DY	189 300	190 537
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	10 800	1 269
Autres dettes	EA	20 367	12 193	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	365 585	340 103	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	501 120	473 864
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	365 585	340 103
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA							Néant ☐ *	
		Exercice N				Total	Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 288 003	FH		FI	1 288 003	
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 288 003	FK		FL	1 411 597
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	74 303	
	Autres produits (1) (11)					FQ	25	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 368 331
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	336 077	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	16 375	
	Salaires et traitements *					FY	689 262	
	Charges sociales (10)					FZ	154 736	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2°, al 3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	6 173	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	179 409
		Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	4 478	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GF	1 386 509	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GG	(18 179)
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GH	6 067		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	4 988	
	Différences positives de change					GM	888	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	4 988	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ	888	
	Différences négatives de change					GR		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
Total des charges financières (VI)					GT			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GU			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	4 988		
					GW	(13 190)		
						6 955		

Désignation de l'entreprise SAS GEXTERNA				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	17 850	4 526	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	17 850	4 526	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	44		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 841	21 287	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 885	21 287	
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	14 965	(16 761)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 391 169	1 448 460	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 389 395	1 458 265	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 774	(9 805)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IH		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IJ		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IK		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	11 109	2 241
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			A3		
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4	4 421	1 435
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				2 885		17 850
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
6712000000 - PENALITES	44	
6752000000 - VALEUR NETTE COMPTABLE DES ELTS CEDES	291	
6788000000 - Charges exceptionnelles divers	2 550	
7752000000 - PRODUITS DE CESSIION DES ELTS D ACTIF CEDES		191
7788000000 - Produits exceptionnels divers		1 528
7788100000 - Refact EXO Produits ex. antérie		16 132
Totalisation	2 885	17 850

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/12/2023

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS GEXTERNA										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	32 461	KE		KF	4 985		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	3 798	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	10 629	LC		LD	17 533		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	14 427	LO		LP	17 533		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	30 520	8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	920	1U		1V	8 000			
TOTAL IV				LQ	31 440	LR		LS	8 000			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	78 328	ØH		ØJ	30 518		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1				valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	4 985	LW	32 461	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	3 798	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	305	MT	27 857	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG	305	NH	31 655	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations				IØ		ØX		ØY	30 520	ØZ		
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	8 920	2G		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	39 440	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	5 290	ØL	103 556	ØM	

Exercice N clos le : 31 12 2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations . dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	27 461	PF		PG		PH	27 461		
TOTAL I		RK	27 461	RM		RN		RO	27 461		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	2 644	QE	1 022	QF		QG	3 666		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 910	QM	5 150	QN	14	QO	12 047		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	9 554	QV	6 173	QW	14	QX	15 713		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	37 015	ØP	6 173	ØQ	14	ØR	43 174		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS. Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	78 872	6U	179 409	6V	63 194	6W	195 087
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	78 872	TY	179 409	TZ	63 194	UA	195 087
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	78 872	UB	179 409	UC	63 194	UD	195 087
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	179 409	UF	63 194				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	8 920	UV	8 920	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	427 603		427 603				
	Autres créances clients			UX	127 330		127 330				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 210		1 210				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1 307		1 307				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	10 290		10 290				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	20 459		20 459				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 344		2 344				
	Charges constatées d'avance			VS	3 735		3 735				
	TOTAUX			VT	603 200	VU	603 200	VV			
REVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	143 563		143 563						
Personnel et comptes rattachés		8C	35 522		35 522						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	52 414		52 414						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	98 288		98 288					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 076		3 076					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	10 800		10 800						
Groupe et associés (2)		VI	1 554		1 554						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	20 367		20 367						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	365 585	VZ	365 585						
REVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122023				
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	1 774		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB				
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	218	XE	218	
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
		Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	44	
		Amendes et pénalités		WJ	44	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								WO				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I								WR	2 036			
II. DÉDUCTIONS										WS		
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WT		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WU		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WV		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WH		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WP		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WW		
	Régime des sociétés mères et des filiales *									XB		
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation									16		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										WZ		
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										XA		
Majoration d'amortissement *										ZX		
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dt déd exc (art 39 decies A)		YA		Dt déd exc (art 39 decies B)		YB		Dt déd exc (art 39 decies C)		YC	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL		Dt déd exc (art 39 decies D)		YD	
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	5 170	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		XJ	3 134	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XO	3 134	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	0			

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2023

Libellé	Montant
PVLT NETTE APRES ABT DE 12%	431
BONI LIQUIDATION NET QP TAXABLE 5%	4 739
Totalisation	5 170

Désignation de l'entreprise SAS GEXTERNA		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	11	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	11	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	3 134	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	3 144	
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	37 155	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	41 014	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(9 805)		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
						ZG	31 209						
TOTAL I			ØF	31 209	TOTAL II		ZH	31 209					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8		XQ	177 451	128 789				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU		775				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	26 641	14 140				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	131 985	179 640				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	336 077	323 344				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	4 344	3 953				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	12 031	14 612				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	16 375	18 565				
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	251 391	280 476				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	54 401	52 061				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *						ØB	663 171					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP								
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)						ZR	1					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
REGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	MATERIEL DE BUREAU	305	14		291	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1	191	(101)	(101)			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(101)			
CADRE B plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2023

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Contr terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
ORDI DEL OPTIPL 26/02/2023	305		14		291	191	(101)	(101)				
Totalisation	305		14		291	191	(101)	(101)				

2059A - Divers autres éléments au 31/12/2023

Libellé	Court terme	19%	Long terme 15% ou 12,8%	0%	Plus-values 19%
Totalisation					

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA		Néant ☒			
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine	Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS GEXTERNA**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexes-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexes-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3				
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GEXTERNA		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 288 003	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	5 900	
TOTAL 1	OX	1 293 903	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	25	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	6 000	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	6 025	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	23 987	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	138 315	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	4 478	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	166 780	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 133 148
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 133 148
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 293 903	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	28	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2023	GZ 31/12/2023
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann III au C G I)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 83226770200013

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GEXTERNA

ADRESSE (voie) 8 RUE PIERRE RAMEIL

CODE POSTAL 66000

VILLE PERPIGNAN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination CENTRE D'AFFAIRES MEDITERRANEEN
N° SIREN (si société établie en France) 839954385 % de détention 99,50 Nb de parts ou actions 995
Adresse : N° 6 Voie AV MARECHAL LECLERC
Code postal 66000 Commune PERPIGNAN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 83226770200013

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GEXTERNA

ADRESSE (voie) 8 RUE PIERRE RAMEIL

CODE POSTAL 66000 VILLE PERPIGNAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique SAS Dénomination INTER INTERIM

N° SIREN (si société établie en France) 499246544 % de détention 37,62

Adresse : N° 61 Voie ET 69 RUE CAMILLE PELLETAN

Code postal 33150 Commune CENON Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)



ACTIF CONSEIL
EXPERTS-COMPTABLES

*Certifié conforme à l'original.
2/21/24 BTRCA ACERTUSO.*

SAS GEXTERNA

ETATS ANNUELS

01/01/2023 – 31/12/2023

Attestation de l'expert-comptable

Etats de gestion

Liasse fiscale

📍 **PERPIGNAN CENTRE**
1, rue Henry le Châtelier - 66100 PERPIGNAN
☎ **Tél :** 04 68 66 90 90
✉ **Email :** contact@actif-conseil.fr

📍 **PERPIGNAN LA EXTERNA**
361 boulevard Marquis Berlier - 66000 PERPIGNAN
☎ **Tél :** 04 68 52 45 05
🌐 **Site Internet :** www.actif-conseil.fr

📍 **PRADES**
3, place de la République - 66100 PRADES
☎ **Tél :** 04 68 05 22 29
🕒 **Horaires :** 8h30 - 12h / 14h - 17h30

ACTIF CONSEIL - SAS au capital de 226 500€ - RCS Perpignan 334976785 - TVA intracommunautaire FR04334976785
Société d'expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Montpellier



ENTREPRISE

SAS GEXTERNA
8 RUE PIERRE RAMEIL

66000 PERPIGNAN

Forme juridique

SAS

N° de Siret

83226770200013

Régime fiscal

RN

Code activité

8299Z

Exercice du

01/01/2023

au

31/12/2023

Edition du

01/01/2023

au

31/12/2023

Etat exprimé en euros

ACTIF

Immobilisations nettes	60 382,61	12,05
Stocks	0,00	
Réalizable	399 192,71	79,66
Disponible	41 545,12	8,29
	501 120,44	100,00

PASSIF

Capitaux propres	135 535,75	27,05
Provisions risques et charges	0,00	
Emprunt long et moyen terme	1 554,34	0,31
Exigible court terme	364 030,35	72,64
Concours bancaires courants	0,00	
	501 120,44	100,00

TRESORERIE

Fonds de roulement net	271 794,41
Besoin en fonds de roulement	230 249,29
Trésorerie nette	41 545,12

RESULTAT

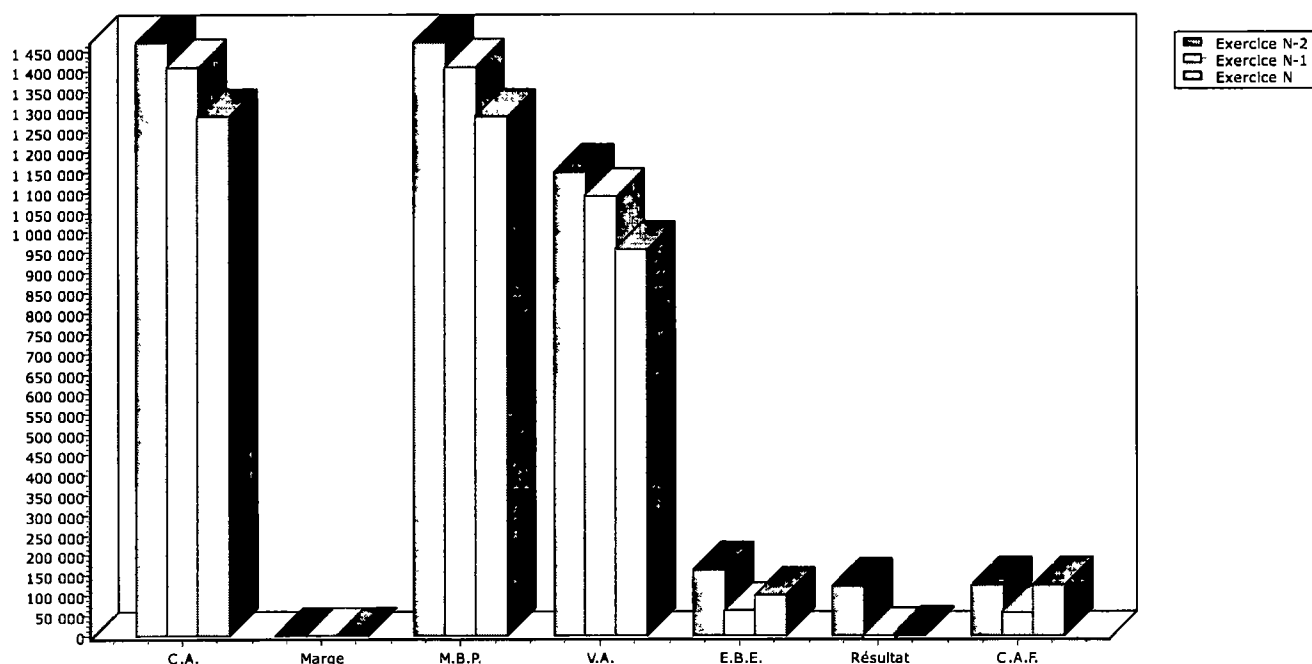
Chiffre d'affaires	1 288 002,66	100,00
Marge commerciale	0,00	
Marge brute de production	1 288 002,66	100,00
Total marges	1 288 002,66	100,00
Autres charges externes	332 138,36	25,79
Valeur ajoutée produite	955 864,30	74,21
Subventions d'exploitation	6 000,02	0,47
Impôts, taxes sur rémunérations	11 812,86	0,92
Autres impôts et taxes	4 562,00	0,35
Salaires et traitements	689 262,00	53,51
Charges sociales	154 735,64	12,01
Excédent brut d'exploitation	101 491,82	7,88
Reprises sur amort. et provisions	63 193,82	4,91
Autres produits gestion courante	25,05	
Transfert charges d'exploitation	7 170,06	0,56
Dotations aux amort., dépréc. et prov.	185 581,40	14,41
Autres charges gestion courante	4 478,21	0,35
Résultat d'exploitation	(18 178,86)	-1,41
Produits financiers	4 988,39	0,39
Charges financières	0,00	
Produits exceptionnels	17 850,27	1,39
Charges exceptionnelles	2 885,31	0,22
Participation des salariés	0,00	
Impôts sur les bénéfices	0,00	
RES ULTAT DE L'EXERCICE	1 774,49	0,14

Cabinet

ACTIF CONSEIL PERPIGNAN

Chiffres clés de l'entreprise

	31/12/2023	31/12/2022	Variation N/N-1		31/12/2021
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	1 288 003	1 411 597	(123 594)	-8,76	1 470 703
Marge commerciale % sur vente de marchandises					
Marge brute de production % sur production	1 288 003 100,00	1 411 597 100,00	(123 594)	-8,76	1 470 638 100,00
Valeur ajoutée % sur CA	955 864 74,21	1 088 253 77,09	(132 389)	-12,17	1 150 332 78,22
Excédent brut d'exploitation % sur CA	101 492 7,88	63 114 4,47	38 377	60,81	162 401 11,04
Résultat net comptable % sur CA	1 774 0,14	(9 805) -0,69	11 580	-118,1	121 014 8,23
Capacité d'autofinancement	124 263	57 316	66 947	116,80	125 190
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	230 249 64,36	159 159 40,59	71 091	44,67	270 973 66,33
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises					
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	132,36	129,03			180,16
- Crédit clients	129,78	88,45			126,97



Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	60 382,61	12,05	41 313,42	8,72	19 069,19	46,16
Concessions brevets et droits similaires	5 000,00	1,00	5 000,00	1,06		
2050000000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	32 461,12	6,48	32 461,12	6,85		
2805000000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	(27 461,12)	-5,48	(27 461,12)	-5,80		
Autres immobilisations corporelles	15 942,61	3,18	4 873,42	1,03	11 069,19	227,13
2181000000 INST. ALL. GENE. AGENC. AMENAG.	3 798,00	0,76	3 798,00	0,80		
2183000000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	27 857,11	5,56	10 628,96	2,24	17 228,15	162,09
2818100000 AMOR INST. GLE. AGT. AM	(3 665,87)	-0,73	(2 643,62)	-0,56	(1 022,25)	-38,67
2818300000 AMORT MAT. BUR. INFORM.	(12 046,63)	-2,40	(6 909,92)	-1,46	(5 136,71)	-74,34
Autres participations	30 520,00	6,09	30 520,00	6,44		
2610000000 ACTIONS INTER. INTERIM	30 100,00	6,01	30 100,00	6,35		
2611020000 Actions GIE 66 GESTION PYRENE	420,00	0,08	420,00	0,09		
Autres immobilisations financières	8 920,00	1,78	920,00	0,19	8 000,00	889,57
2750000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	1 920,00	0,38	920,00	0,19	1 000,00	108,70
2751000000 GIE 66 GESTION PYRENE	7 000,00	1,40			7 000,00	
TOTAL III - Actif Circulant NET	440 737,83	87,95	432 550,66	91,28	8 187,17	1,89
Créances clients et comptes rattachés	359 846,05	71,81	336 847,14	71,09	22 998,91	6,83
041D Collectif clients débiteurs	98 568,95	19,67	187 602,50	39,59	(89 033,55)	-47,46
4160000000 CLIENTS DOUTEUX	427 603,15	85,33	228 078,70	48,13	199 524,45	87,48
4181000000 CLIENTS FACTURES A ET ABLIR	28 760,88	5,74	38,02	0,01	28 722,86	N/S
4910000000 DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS	(195 086,93)	-38,93	(78 872,08)	-16,64	(116 214,85)	-147,35
Autres créances	35 611,19	7,11	65 671,50	13,86	(30 060,31)	-45,77
040D Collectif fournisseurs débiteurs	13,99		2 007,28	0,42	(1 993,29)	-99,30
4098000000 FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	1 674,00	0,33	64,80	0,01	1 609,20	N/S
4210000000 PERSONNEL : REMUNERATIONS DUES			478,95	0,10	(478,95)	-100,00
4211000000 SALAIRES A REGULARISER 66	801,52	0,16	133,57	0,03	667,95	500,07
4211000100 SALAIRES A REGUL. 40 PISSOS	8,90		8,90			
4211000400 SALAIRES A REGUL. 66 TOULOUGES			112,95	0,02	(112,95)	-100,00
4250000000 PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	400,00	0,08	1 050,00	0,22	(650,00)	-61,90
4371000000 POLE SANTE TRAVAIL			111,34	0,02	(111,34)	-100,00
4387000000 PRODUITS A RECEVOIR	1 306,81	0,26	4 183,61	0,88	(2 876,80)	-68,76
4440000000 ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	10 290,00	2,05	41 161,00	8,69	(30 871,00)	-75,00
4456200000 TVA IMMOBILISATIONS	1 800,00	0,36			1 800,00	
4456600000 TVA DEDUCTIBLE 20%	17 582,88	3,51	14 720,41	3,11	2 862,47	19,45
4456620000 TVA DEDUCTIBLE 5,5 %			5,16		(5,16)	-100,00
4456660000 TVA DEDUCTIBLE 10 %			102,70	0,02	(102,70)	-100,00
4458000000 TVA A REGULARISER	729,00	0,15			729,00	
4458600000 TVA S/ FACTURES NON PARVENUES	347,60	0,07	681,83	0,14	(334,23)	-49,02
4675000000 JEAN-CLAUDE FOLQUIN			849,00	0,18	(849,00)	-100,00
4687000000 PRODUITS A RECEVOIR	656,49	0,13			656,49	
Disponibilités	41 545,12	8,29	13 715,57	2,89	27 829,55	202,90
5120000000 CREDIT AGRICOLE			13 518,07	2,85	(13 518,07)	-100,00
5120000001 CAISSE D'EPARGNE	638,95	0,13	197,50	0,04	441,45	223,52
5121000000 BANQUE POPULAIRE	40 906,17	8,16			40 906,17	
Charges constatées d'avance	3 735,47	0,75	16 316,45	3,44	(12 580,98)	-77,11
4860000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 735,47	0,75	16 316,45	3,44	(12 580,98)	-77,11
TOTAL DU BILAN ACTIF	501 120,44	100,00	473 864,08	100,00	27 256,36	5,75

Détail de l'Actif

	01/01/202312	01/01/202212	
	31/12/2023mois	31/12/2022mois	Variations%

Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	135 535,75	27,05	133 761,26	28,23	1 774,49	1,33
Capital Social ou individuel	1 000,00	0,20	1 000,00	0,21		
1010000000 CAPITAL	1 000,00	0,20	1 000,00	0,21		
Réserve légale	100,00	0,02	100,00	0,02		
1061000000 RESERVE LEGALE	100,00	0,02	100,00	0,02		
Réserves statutaires ou contractuelles	101 452,66	20,25	101 452,66	21,41		
1063000000 RESERVES STATUT. OU CONTRACTUE	101 452,66	20,25	101 452,66	21,41		
Report à nouveau	31 208,60	6,23	41 014,02	8,66	(9 805,42)	-23,91
1100000000 REPORT A NOUVEAU	31 208,60	6,23	41 014,02	8,66	(9 805,42)	-23,91
Résultat de l'exercice	1 774,49	0,35	(9 805,42)	-2,07	11 579,91	118,10
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	365 584,69	72,95	340 102,82	71,77	25 481,87	7,49
Emprunts et dettes financières divers	1 554,34	0,31	1 554,34	0,33		
4558600000 INTERETS COMPTES COURANTS A PA	1 554,34	0,31	1 554,34	0,33		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 563,03	28,65	134 549,96	28,39	9 013,07	6,70
040C Collectif fournisseurs créditeurs	141 461,75	28,23	128 762,10	27,17	12 699,65	9,86
4081000000 FACTURES NON PARVENUES	2 101,28	0,42	5 787,86	1,22	(3 686,58)	-63,70
Dettes fiscales et sociales	189 300,21	37,78	190 536,61	40,21	(1 236,40)	-0,65
4210000000 PERSONNEL : REMUNERATIONS DUES	1 255,19	0,25			1 255,19	
4210000100 PERSONNEL REM. DUES 40 PISSOS			25,34	0,01	(25,34)	-100,00
4270000000 PERSONNEL OPPOSITIONS			1 684,91	0,36	(1 684,91)	-100,00
4282000000 PROVISION CONGES PAYES	30 416,08	6,07	50 239,86	10,60	(19 823,78)	-39,46
4286000000 PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYE	3 850,26	0,77			3 850,26	
4310000000 SECURITE SOCIALE	20 821,43	4,15	12 249,69	2,59	8 571,74	69,98
4310000100 U.R.S.S.A.F 40 PISSOS	5 160,09	1,03	5 576,07	1,18	(415,98)	-7,46
4310000300 U.R.S.S.A.F 66 GRAND ARC	3 082,99	0,62	1 951,56	0,41	1 131,43	57,98
4310000400 U.R.S.S.A.F 66 TOULOUGES	27,41	0,01	1 787,88	0,38	(1 760,47)	-98,47
4310000500 U.R.S.S.A.F 47 BIRAC	383,73	0,08	472,30	0,10	(88,57)	-18,75
4372000000 AXIOME MUTUELLE	3 068,04	0,61	3 634,82	0,77	(566,78)	-15,59
4372000100 AXIOME MUTUELLE 40 PISSOS	746,28	0,15	890,16	0,19	(143,88)	-16,16
4372000200 Gras savoye 47 Mutuelle	248,76	0,05			248,76	
4372000300 AXIOME MUTUELLE 66 GRAND ARC	497,52	0,10	593,44	0,13	(95,92)	-16,16
4372000400 Gras Savoye mutuelle 66 Toulou	248,76	0,05	667,62	0,14	(418,86)	-62,74
4373000000 KLESIA RETRAITE	4 834,55	0,96	2 738,18	0,58	2 096,37	76,56
4373000100 KLESIA RETRAITE 40 PISSOS	1 150,01	0,23	1 242,40	0,26	(92,39)	-7,44
4373000300 KLESIA RETRAITE 66 GRAND ARC	650,65	0,13	397,36	0,08	253,29	63,74
4373000400 KLESIA RETRAITE 66 TOULOUGES	4,87		395,51	0,08	(390,64)	-98,77
4373000500 KLESIA RETRAITE 47 BIRAC	79,05	0,02	100,32	0,02	(21,27)	-21,20
4374000000 MALAKOFF PREVOYANCE	1 876,98	0,37	1 867,36	0,39	9,62	0,52
4374000100 MALAKOFF PREVOYANCE 40 PISSOS	450,28	0,09	520,64	0,11	(70,36)	-13,51
4374000300 MALAKOFF PREVOYANCE 66 GRAND A	289,02	0,06	385,72	0,08	(96,70)	-25,07
4374000400 MALAKOFF PREVOYANCE 66 TOULOU	18,30		162,94	0,03	(144,64)	-88,77
4374000500 MALAKOFF PREVOYANCE 47 BIRAC	83,28	0,02	84,10	0,02	(0,82)	-0,98
4382000000 PROV.CS/PROV.CONGES PAYES	6 738,61	1,34	12 068,66	2,55	(5 330,05)	-44,16
4386000000 ORGANISME SOCIAUX A PAYER	1 953,39	0,39			1 953,39	
4421000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 163,33	0,23	787,41	0,17	375,92	47,74
4421000100 PRELEVEMENT A LA SOURCE 40 PIS			139,77	0,03	(139,77)	-100,00

Détail du Passif

		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
4421000300	PRELEVEMENT A LA SOURCE 66 GRA	89,69	0,02	167,37	0,04	(77,68)	-46,41
4421000400	Prélèvement à la source 66 Tou	2,26		2,38		(0,12)	-5,04
4455100000	TVA A DECAISSER	8 923,00	1,78	17 983,00	3,79	(9 060,00)	-50,38
4456200000	TVA IMMOBILISATIONS			976,96	0,21	(976,96)	-100,00
4457100000	TVA VENTES 20 %	87 024,21	17,37	67 247,38	14,19	19 776,83	29,41
4458000000	TVA A REGULARISER			914,09	0,19	(914,09)	-100,00
4458700000	TVA SUR FACTURES A ETABLIR	2 336,76	0,47			2 336,76	
4458770000	TVA SUR FACTURES A ETABLIR	4,48		6,34		(1,86)	-29,34
4471000000	OPCO SOLDE FC	951,05	0,19	1 133,19	0,24	(182,14)	-16,07
4471200000	TAXE APPRENTISSAGE	476,90	0,10	714,88	0,15	(237,98)	-33,29
4486100000	PROVISION C.V.A.E.	175,00	0,03	541,00	0,11	(366,00)	-67,65
4486400000	PROVISION TVS	218,00	0,04	186,00	0,04	32,00	17,20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10 800,00	2,16	1 269,00	0,27	9 531,00	751,06
404AMAZON	AMAZON			849,00	0,18	(849,00)	-100,00
404FGS	FGS	10 800,00	2,16			10 800,00	
404GIE66	GIE 66 GESTION PYRENE			420,00	0,09	(420,00)	-100,00
Autres dettes		20 367,11	4,06	12 192,91	2,57	8 174,20	67,04
041C	Collectif clients créditeurs	3 979,67	0,79	12 192,91	2,57	(8 213,24)	-67,36
4198000000	AVOIR A ETABLIR	16 387,44	3,27			16 387,44	
TOTAL DU BILAN PASSIF		501 120,44	100,00	473 864,08	100,00	27 256,36	5,75

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 288 003	100,00	1 411 597	100,00	1 470 703	100,00	1 634 051	100,00	1 443 666	100,00
Ventes de marchandises										
- Achats de marchandises										
- Variation stocks de marchandises										
MARGE COMMERCIALE (a)										
Production vendue	1 288 003	100,00	1 411 597	100,00	1 470 703	100,00	1 634 051	100,00	1 443 666	100,00
+ Variation production stockée										
+ Production immobilisée										
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 288 003	100,00	1 411 597	100,00	1 470 703	100,00	1 634 051	100,00	1 443 666	100,00
- Achats stockés approvisionnement										
- Variation des stocks et approvisionnement					65		60 718	3,72	143 303	9,93
- Achats de sous-traitance directe										
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	1 288 003	100,00	1 411 597	100,00	1 470 638	100,00	1 573 334	96,28	1 300 362	90,07
MARGES (Commerciale + Production)	1 288 003	100,00	1 411 597	100,00	1 470 638	100,00	1 573 334	96,28	1 300 362	90,07
- Achats non stockés (c)	23 987	1,86	35 085	2,49	36 527	2,48	36 640	2,24	24 189	1,68
- Autres charges externes (c)	308 152	23,92	288 259	20,42	283 779	19,30	196 610	12,03	142 524	9,87
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	332 138	25,79	323 344	22,91	320 371	21,78	293 967	17,99	310 017	21,47
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	955 864	74,21	1 088 253	77,09	1 150 332	78,22	1 340 084	82,01	1 133 649	78,53
+ Subventions d'exploitation	6 000	0,47	6 333	0,45	8 567	0,58	2 667	0,16		
- Impôts, taxes sur rémunérations	11 813	0,92	14 426	1,02	13 590	0,92	9 436	0,58	7 057	0,49
- Autres impôts et taxes	4 562	0,35	4 139	0,29	4 387	0,30	10 467	0,64	6 568	0,45
- Salaires et traitements	689 262	53,51	829 940	58,79	799 302	54,35	724 790	44,36	596 574	41,32
- Charges sociales	154 736	12,01	182 967	12,96	179 220	12,19	138 694	8,49	111 229	7,70
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	101 492	7,88	63 114	4,47	162 401	11,04	459 364	28,11	412 220	28,55
+ Reprises sur amortissements et provisions	63 194	4,91	22 835	1,62						
+ Autres produits d'exploitation	25		40		10		24		3	
+ Transfert de charges d'exploitation	7 170	0,56	2 009	0,14	9 115	0,62	18 090	1,11	3 153	0,22
- Dotations aux amort., dépréciations et prov.	185 581	14,41	80 347	5,69	4 176	0,28	33 905	2,07	10 274	0,71
- Autres charges de gestion courante	4 478	0,35	1 583	0,11	16		9		4	
RÉSULTAT EXPLOITATION	(18 179)	-1,41	6 067	0,43	167 334	11,38	443 564	27,15	405 097	28,06
Bénéfice-perte sur opérations en commun										
+ Produits financiers	4 988	0,39	888	0,06	9		15			
- Charges financières					1 554	0,11				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(13 190)	-1,02	6 955	0,49	165 788	11,27	443 579	27,15	405 097	28,06
Produits exceptionnels	17 850	1,39	4 526	0,32	1 250	0,08	473	0,03		
- Charges exceptionnelles	2 885	0,22	21 287	1,51	2 393	0,16	57		3	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	14 965	1,16	(16 761)	-1,19	(1 143)	-0,08	416	0,03	(3)	
- Participation des salariés					43 631	2,97	125 955	7,71	114 868	7,96
- Impôts sur les bénéfices										
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 774	0,14	(9 805)	-0,69	121 014	8,23	318 040	19,46	290 226	20,10

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Chiffre d'Affaires	1 288 002,66	100,00	1 411 596,89	100,00	(123 594,23)	-8,76
Marge commerciale						
Production vendue	1 288 002,66	100,00	1 411 596,89	100,00	(123 594,23)	-8,76
7060000000 PRESTATIONS DE SERVICES	899 970,67	69,87	982 943,00	69,63	(82 972,33)	-8,44
7060000100 RECRUTEMENT ET MAD 66	270 340,00	20,99	282 740,00	20,03	(12 400,00)	-4,39
7060000200 RECRUTEMENT ET MAD 40 PISSOS	30 175,00	2,34	61 053,33	4,33	(30 878,33)	-50,58
7060000300 RECRUTEMENT ET MAD 47	5 280,00	0,41	40 240,00	2,85	(34 960,00)	-86,88
7084000000 MISE E DISPOS. PERSONNEL FACTU	2 787,75	0,22	11 552,41	0,82	(8 764,66)	-75,87
7088000200 REFACTURATION TOUTES AGENCES	20 943,67	1,63			20 943,67	
7088000220 REFACTURATION PISSOS (40)	9 958,79	0,77			9 958,79	
7088000300 REFACTURATION MARMANDE 47	9 794,37	0,76	5 038,47	0,36	4 755,90	94,39
7088000400 REFACTURATION 66 TOULOUGES	31 403,96	2,44	28 029,68	1,99	3 374,28	12,04
7088004100 REFACTURATION PERPIGNAN	7 348,45	0,57			7 348,45	
Production de l'exercice	1 288 002,66	100,00	1 411 596,89	100,00	(123 594,23)	-8,76
Marge brute de production	1 288 002,66	100,00	1 411 596,89	100,00	(123 594,23)	-8,76
MARGES (Commerciale + Production)	1 288 002,66	100,00	1 411 596,89	100,00	(123 594,23)	-8,76
Achats non stockés matières et fournitures	23 986,76	1,86	35 084,96	2,49	(11 098,20)	-31,63
6061000000 EDF	8 249,87	0,64	8 462,80	0,60	(212,93)	-2,52
6061000200 EAU GAZ ELECTRICITE 47	1 873,13	0,15	1 289,79	0,09	583,34	45,23
6061000300 Eau gaz electricite 66 Toulouse	2 210,64	0,17			2 210,64	
6061000400 Eau electricite gaz Pissos/Par	9,82				9,82	
6061000500 Eau gaz electricite 47 Marmand			289,78	0,02	(289,78)	-100,00
6061100000 Carburant Perpignan (66)	788,50	0,06	1 792,86	0,13	(1 004,36)	-56,02
6061200000 Carburant Pissos (40)	2 769,74	0,22	2 518,66	0,18	251,08	9,97
6063000000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	1 911,61	0,15	677,18	0,05	1 234,43	182,29
6063000100 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	130,68	0,01	562,10	0,04	(431,42)	-76,75
6063000300 Fourn entretien & petit équip.			940,24	0,07	(940,24)	-100,00
6063000400 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU			457,33	0,03	(457,33)	-100,00
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 766,34	0,45	16 335,75	1,16	(10 569,41)	-64,70
6064000100 FOURNITURES ADMINISTRATIVES 40	182,20	0,01	473,90	0,03	(291,70)	-61,55
6064000200 Fournitures administratives 47	2,85		49,23		(46,38)	-94,21
6064000300 Fournitures administratives 66			41,67		(41,67)	-100,00
6064000400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES 66	91,38	0,01	1 193,67	0,08	(1 102,29)	-92,34
Autres charges externes	308 151,60	23,92	288 259,07	20,42	19 892,53	6,90
613 2 LOCATIONS IMMOBILIERES	105 782,57	8,21	101 644,54	7,20	4 138,03	4,07
613 5 LOCATIONS MOBILIERES	49 752,92	3,86	13 871,41	0,98	35 881,51	258,67
6130000000 LOCATIONS			119,88	0,01	(119,88)	-100,00
6130100000 Logiciel SAGE PAIE	9 489,84	0,74	9 396,86	0,67	92,98	0,99
6130200000 Logiciel Sage renouv (66) Toul	2 030,34	0,16	250,66	0,02	1 779,68	710,00
6130300000 Logiciel Anti virus/Microsoft	6 720,00	0,52			6 720,00	
6140000100 Charges locatives & de Copro P	552,00	0,04			552,00	
6140000200 CHARGES LOCATIVES	1 224,52	0,10	1 537,00	0,11	(312,48)	-20,33
6141000000 CHARGES LOCATIVES TOULOUGES 66	1 898,81	0,15	1 968,64	0,14	(69,83)	-3,55
615 6 MAINTENANCE	45 700,30	3,55	68 199,15	4,83	(22 498,85)	-32,99
6150000100 ENTRETIENS ET REPARATIONS 40 P	3 969,94	0,31			3 969,94	
6152000100 Entret s/biens immo 66 Rameil	742,53	0,06	2 226,54	0,16	(1 484,01)	-66,65
6152000200 Entret s/biens immo 40 Pissos	57,00		187,00	0,01	(130,00)	-69,52
6152000300 Entret s/biens immo 66 Grand A	1 575,00	0,12			1 575,00	
6152000400 Entret s/biens immo 66 Touloug	313,55	0,02	86,84	0,01	226,71	261,07
6152000500 Entret s/biens immo 47 marmand	30,00				30,00	
6155000100 Entretien sur véhicules 40 Pis	332,38	0,03	392,29	0,03	(59,91)	-15,27
616 0 ASSURANCE	4 175,71	0,32	4 244,67	0,30	(68,96)	-1,62
6163000000 AXA PROTECTION JURIDIQUE	304,26	0,02			304,26	

Détail des Soldes Intermédiaires

		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
6183000000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	348,00	0,03	298,05	0,02	49,95	16,76
6185000000	FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES			1 074,67	0,08	(1 074,67)	-100,00
6210000000	PERSONNEL EXTERIEUR			774,93	0,05	(774,93)	-100,00
6226000000	HONORAIRES	2 273,30	0,18	7 619,83	0,54	(5 346,53)	-70,17
6226100000	HONORAIRES AVOCATS	7 521,70	0,58	6 000,00	0,43	1 521,70	25,36
6226600000	HONORAIRE GIE 66 GESTION PYRENE	16 105,00	1,25			16 105,00	
6227000000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	741,16	0,06	520,42	0,04	220,74	42,42
6230000000	PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUB	28,76				28,76	
6231000000	ANNONCES ET INSERTIONS	668,19	0,05	451,29	0,03	216,90	48,06
6236000000	CATALOGUES ET IMPRIMES			62,27		(62,27)	-100,00
6236000100	Catalogues et imprimés 40 Piss			42,14		(42,14)	-100,00
6236000400	Catalogues et imprimés 66 Toul			25,81		(25,81)	-100,00
6238000000	DIVERS (POURBOIRES, DONSCOURA	120,00	0,01			120,00	
6241000000	TRANSPORTS SUR ACHATS			5,83		(5,83)	-100,00
6250000000	DEPLACEM. MISSIONS ET RECEPTIO	1 851,10	0,14	6 138,56	0,43	(4 287,46)	-69,84
6250000100	DEPLACEMENTS MISSIONS.RECEP.40	779,37	0,06	4 493,06	0,32	(3 713,69)	-82,65
6250000200	Frais dplt parking (commun) 66	1 495,89	0,12			1 495,89	
6250000300	Deplacements missions.recep.66	275,83	0,02	778,60	0,06	(502,77)	-64,57
6250000400	DEPLACEMENTS MISSIONS.RECEP.66			5 428,83	0,38	(5 428,83)	-100,00
6250000500	Deplacements missions.recep.47			118,35	0,01	(118,35)	-100,00
6251000000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	63,42				63,42	
6257000000	Réceptions Perpignan (66)	1 627,37	0,13			1 627,37	
6257100000	Réception Pissos & Parentis (4	190,00	0,01			190,00	
6260000000	FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.	26 212,13	2,04	28 339,53	2,01	(2 127,40)	-7,51
6260000100	FRAIS POSTAUX ET TELECOM 40 PI	2 791,60	0,22	3 285,54	0,23	(493,94)	-15,03
6260000200	FRAIS POSTAUX ET TELECOM 47	161,81	0,01	429,91	0,03	(268,10)	-62,36
6260000400	Frais postaux et telecom 66 To	1 076,12	0,08	235,55	0,02	840,57	356,85
6260000600	Frais postaux et telecom 66 Gr	667,29	0,05			667,29	
6262000000	ORANGE - INTERNET FIBRE RAMEIL	3 049,62	0,24	7 414,16	0,53	(4 364,54)	-58,87
6263100000	SFR	315,97	0,02	1 204,02	0,09	(888,05)	-73,76
6264000000	ORANGE			30,31		(30,31)	-100,00
6264000200	Orange 47 Maramnde	1 086,89	0,08	1 604,01	0,11	(517,12)	-32,24
6265000000	ORANGE - FAX	100,62	0,01	483,00	0,03	(382,38)	-79,17
6270000000	FRAIS BANCAIRES CREDIT AGRICOLE	732,52	0,06	1 556,00	0,11	(823,48)	-52,92
6271000000	FRAIS BANCAIRES BANQUE POPULAIRE	698,76	0,05			698,76	
6272000000	FRAIS BANCAIRES CAISSE EPARGNE	322,30	0,03	302,50	0,02	19,80	6,55
6278000000	AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE			43,92		(43,92)	-100,00
6281000000	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,	150,00	0,01	3 550,00	0,25	(3 400,00)	-93,77
6282100000	Supervision et stockage			180,00	0,01	(180,00)	-100,00
6282200000	PRESTATIONS JURIDIQUE	2 350,00	0,18	1 432,50	0,10	917,50	64,05
6282400000	PRESTATIONS SERVICES GENERAUX	2 600,00	0,20			2 600,00	
6286000000	Frais divers de Adm et de gest	1 034,15	0,08	210,00	0,01	824,15	392,45
7916200000	TRANSFERT DE CHARGES	(3 938,94)	-0,31			(3 938,94)	
Valeur ajoutée produite		955 864,30	74,21	1 088 252,86	77,09	(132 388,56)	-12,17
Subventions d'exploitation		6 000,02	0,47	6 333,28	0,45	(333,26)	-5,26
7400000000	SUBVENTION EXPLOITATION	6 000,02	0,47	6 333,28	0,45	(333,26)	-5,26
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération		11 812,86	0,92	14 425,78	1,02	(2 612,92)	-18,11
6312000000	TAXE D'APPRENTISSAGE	4 509,88	0,35	5 404,13	0,38	(894,25)	-16,55
6313000000	FORMATION CONTINUE	7 302,98	0,57	9 021,65	0,64	(1 718,67)	-19,05
Impôts, taxes & versements assimilés autres		4 562,00	0,35	4 139,00	0,29	423,00	10,22
6351100000	CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTRE	4 169,00	0,32	3 412,00	0,24	757,00	22,19
6351110000	C.V.A.E.	175,00	0,01	541,00	0,04	(366,00)	-67,65
6351400000	TAXE VEHICULE SOCIETE	218,00	0,02	186,00	0,01	32,00	17,20
Salaires et traitements		689 262,00	53,51	829 939,67	58,79	(140 677,67)	-16,95
6410000000	REMUNERATION DU PERSONNEL	452 279,30	35,11	500 047,45	35,42	(47 768,15)	-9,55

Détail des Soldes Intermédiaires

		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
6410000100	REMUNERATIONS DU PERSONNEL 40	107 400,37	8,34	130 629,79	9,25	(23 229,42)	-17,78
6410000300	REMUNERATIONS DU PERSONNEL 66	73 255,83	5,69	104 225,43	7,38	(30 969,60)	-29,71
6410000400	REMUNERATIONS DU PERSONNEL 66	8 740,95	0,68	38 545,56	2,73	(29 804,61)	-77,32
6410000500	REMUNERATIONS DU PERSONNEL 47	21 494,64	1,67	21 274,85	1,51	219,79	1,03
6411000000	VAR.PROVISION RAPPEL SALAIRE	3 850,26	0,30			3 850,26	
6412000000	VAR.PROVISION CONGES PAYES	(19 823,78)	-1,54	(4 562,33)	-0,32	(15 261,45)	-334,51
6413000000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	6 035,52	0,47	16 380,00	1,16	(10 344,48)	-63,15
6413000100	PRIMES ET GRATIFICATIONS 40 PI			2 600,00	0,18	(2 600,00)	-100,00
6413000300	PRIMES ET GRATIFICATIONS 66 GR	1 200,00	0,09	2 890,00	0,20	(1 690,00)	-58,48
6413000400	Primes et gratifications 66 To			5 200,00	0,37	(5 200,00)	-100,00
6413000500	PRIMES ET GRATIFICATIONS 47 BI			380,00	0,03	(380,00)	-100,00
6414000000	INDEM.LICENC&RUPTURE CONVENTI	32 532,27	2,53	10 327,65	0,73	22 204,62	215,00
6414000300	INDEM.LICENC&RUPTURE CONV. 66	2 158,45	0,17	2 233,67	0,16	(75,22)	-3,37
6414000600	Indemnités transport collectif	138,19	0,01			138,19	
7916410000	INDEMNITES ACTIVITE PARTIELLE			(232,40)	-0,02	232,40	100,00
Charges sociales		154 735,64	12,01	182 967,35	12,96	(28 231,71)	-15,43
6451000000	COTISATIONS URSSAF	85 605,38	6,65	82 871,36	5,87	2 734,02	3,30
6451000100	COTISATIONS URSSAF 40 PISSOS	15 602,20	1,21	20 138,14	1,43	(4 535,94)	-22,52
6451000300	COTISATIONS URSSAF 66 GRAND AR	8 136,38	0,63	13 614,06	0,96	(5 477,68)	-40,24
6451000400	COTISATIONS URSSAF 66 TOULOUGE	2 592,08	0,20	10 239,51	0,73	(7 647,43)	-74,69
6451000500	COTISATIONS URSSAF 47 BIRAC	676,96	0,05	1 249,60	0,09	(572,64)	-45,83
6452000000	COTISATIONS AUX MUTUELLES	7 379,88	0,57	7 603,45	0,54	(223,57)	-2,94
6452000100	COTISATIONS MUTUELLES 40 PISSO	1 492,56	0,12	1 780,32	0,13	(287,76)	-16,16
6452000300	COTISATIONS MUTUELLES 66 GRAND	995,04	0,08	1 483,60	0,11	(488,56)	-32,93
6452000400	Cotisations mutuelles 66 Toulou	580,44	0,05	1 186,88	0,08	(606,44)	-51,10
6452000500	Cotisations mutuelles 47 Birac	165,84	0,01			165,84	
6452410000	VAR.PROV.CHARGES SOC/PROV.SALAIR	1 824,96	0,14			1 824,96	
6453000000	COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	17 072,50	1,33	17 398,94	1,23	(326,44)	-1,88
6453000100	COTISATIONS RETRAITE 40 PISSOS	3 529,26	0,27	4 560,83	0,32	(1 031,57)	-22,62
6453000300	COTISATIONS RETRAITE 66 GRAND	1 536,48	0,12	2 660,24	0,19	(1 123,76)	-42,24
6453000400	COTISATIONS RETRAITE 66 TOULOU	524,84	0,04	2 189,36	0,16	(1 664,52)	-76,03
6453000500	COTISATIONS RETRAITE 47 BIRAC	108,99	0,01	245,38	0,02	(136,39)	-55,58
6453300000	COTISATIONS PREVOYANCE	3 685,86	0,29	4 702,59	0,33	(1 016,73)	-21,62
6453300100	COTISATIONS PREVOYANCE 40 PISS	832,31	0,06	1 146,55	0,08	(314,24)	-27,41
6453300300	COTISATIONS PREVOYANCE 66 GRAN	567,68	0,04	895,98	0,06	(328,30)	-36,64
6453300400	COTISATIONS PREVOYANCE 66 TOUL	67,75	0,01	300,46	0,02	(232,71)	-77,45
6453300500	COTISATIONS PREVOYANCE 47 BIRA	166,56	0,01	186,53	0,01	(19,97)	-10,71
6455000000	VAR.PROV.CS/PROV.CONGES PAYES	(5 330,05)	-0,41	(894,97)	-0,06	(4 435,08)	-495,56
6458100000	OPCO EP Dialogue social	198,95	0,02			198,95	
6470000000	AUTRES CHARGES SOCIALES	3 628,79	0,28	6 220,00	0,44	(2 591,21)	-41,66
6475000000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	2 684,00	0,21	2 824,00	0,20	(140,00)	-4,96
6475000100	MEDECINE DU TRAVAIL, LANDES	410,00	0,03	364,54	0,03	45,46	12,47
Excédent brut d'exploitation		101 491,82	7,88	63 114,34	4,47	38 377,48	60,81
Reprises sur amortissements & provisions		63 193,82	4,91	22 834,80	1,62	40 359,02	176,74
7815000000	Repris. provis. risq. & ch. ex			22 764,00	1,61	(22 764,00)	-100,00
7817400000	REPRISE DOTATIONS PROV.CLIENTS	63 193,82	4,91	70,80	0,01	63 123,02	N/S
Autres produits d'exploitation		25,05		39,57		(14,52)	-36,69
7580000000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	25,05		39,57		(14,52)	-36,69
Transfert de charges		7 170,06	0,56	2 009,00	0,14	5 161,06	256,90
7910000100	TRANSF. DE CHARGE AV NATURE 40	1 961,40	0,15	2 009,00	0,14	(47,60)	-2,37
7916400000	TRANSFERT DE CHARGES PERSONNEL	5 208,66	0,40			5 208,66	
Dotations aux amortissements et provisions		185 581,40	14,41	80 347,25	5,69	105 234,15	130,97
6811200000	DOT AMORT SIMMO CORPORELLES	6 172,73	0,48	3 096,67	0,22	3 076,06	99,33
6817400000	DOTATION PROVSION/DEPRECIATION	179 408,67	13,93	77 250,58	5,47	102 158,09	132,24

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Autres charges de gestion courante	4 478,21	0,35	1 583,24	0,11	2 894,97	182,85
6510000000 Redevanc. concess. brev. licen	4 420,79	0,34	1 434,92	0,10	2 985,87	208,09
6540000000 PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABL	15,84		70,80	0,01	(54,96)	-77,63
6580000000 CHARGES DIVERSES GESTION COURAN	41,58		77,52	0,01	(35,94)	-46,36
Résultat d'exploitation	(18 178,86)	-1,41	6 067,22	0,43	(24 246,08)	-399,62
PRODUITS FINANCIERS	4 988,39	0,39	888,10	0,06	4 100,29	461,69
7680000000 AUTRE PRODUIT FINANCIERS			888,10	0,06	(888,10)	-100,00
7681000000 PRODUITS BONI DE LIQUIDATION	4 988,39	0,39			4 988,39	
Résultat courant avant impôts	(13 190,47)	-1,02	6 955,32	0,49	(20 145,79)	-289,65
Produits exceptionnels	17 850,27	1,39	4 525,95	0,32	13 324,32	294,40
7752000000 PRODUITS DE CESSIION DES ELTS D AC	190,50	0,01			190,50	
7780000000 Autres produits exceptionnels			2 020,68	0,14	(2 020,68)	-100,00
7788000000 Produits exceptionnels divers	1 528,02	0,12	2 505,27	0,18	(977,25)	-39,01
7788100000 Refact EXO Produits ex.antérie	16 131,75	1,25			16 131,75	
Charges exceptionnelles	2 885,31	0,22	21 286,69	1,51	(18 401,38)	-86,45
6712000000 PENALITES	44,00				44,00	
6752000000 VALEIR NETTE COMPTABLE DES ELTS	291,23	0,02			291,23	
6756000000 VALEUR NETTE COMPTABLE DES IMM			9 608,90	0,68	(9 608,90)	-100,00
6780000000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			7 823,93	0,55	(7 823,93)	-100,00
6788000000 Charges exceptionnelles divers	2 550,08	0,20	3 853,86	0,27	(1 303,78)	-33,83
Résultat exceptionnel	14 964,96	1,16	(16 760,74)	-1,19	31 725,70	189,29
Résultat de l'exercice	1 774,49	0,14	(9 805,42)	-0,69	11 579,91	118,10

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le plan comptable général de 2014 et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1^{er} Janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Règles et Méthodes Comptables

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Stocks

Le stock est calculé selon la méthode du coût de revient moyen pondéré. Il a fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe en mentionne les échéances.

Une provision a été comptabilisée pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe.

5. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe mentionne les durées restants à courir des emprunts.

6. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges

Règles et Méthodes Comptables

à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 1 391 169 euros et un total **charges** de 1 389 395 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 1 774 euros.

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		63 394
Emprunts et dettes financières divers <i>INTERETS COMPTES COURANTS A PAYER</i>	<i>1 554</i>	1 554
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>2 101</i>	2 101
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION CONGES PAYES</i> <i>PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER</i> <i>PROV.CS/PROV.CONGES PAYES</i> <i>ORGANISME SOCIAUX A PAYER</i> <i>PROVISION C.V.A.E.</i> <i>PROVISION TVS</i>	<i>30 416</i> <i>3 850</i> <i>6 739</i> <i>1 953</i> <i>175</i> <i>218</i>	43 351
Autres dettes <i>AVOIR A ETABLIR</i>	<i>16 387</i>	16 387

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		32 398
Autres créances clients		28 761
<i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>28 761</i>	
Autres créances		3 637
<i>FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR</i>	<i>1 674</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>1 307</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>656</i>	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 735
ASSURANCE GRENKE	01/01/2024 31/12/2024	96	
LOCATION GRENKE	01/01/2024 31/03/2024	180	
EDF	01/01/2024 31/01/2024	31	
LOGICS	01/01/2024 31/01/2024	2 812	
LOCATION PITNEY	01/01/2024 09/07/2024	297	
LOCATION PH	01/01/2024 31/03/2024	293	
ABONNEMENT ORANGE	01/01/2024 31/01/2024	26	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 735

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Etats fiscaux

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒				
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société						GREFFE DES TRIBUNAUX DE COMMERCE					
SAS GEXTERNA						DE PERPIGNAN					
SIRET						83226770200013					
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement					
8 RUE PIERRE RAMEIL						21 MAI 2024					
66000 PERPIGNAN						3910					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :											
B ACTIVITÉ											
Activités exercées				MISE A DISPO DES SALARIES				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%		Déficit		3 134	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%											
2. Plus-values											
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)			
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%							
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zones franches urbaines		☐	
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies		☐		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies		☐		Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		☐						Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐	
								Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐	
								Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		☐	
								Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies		☐	
								Autres dispositifs		☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI ☐											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%											
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %											
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4											
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐											
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :											
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :											
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :											
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		SAGE 50			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :					
ACTIF CONSEIL PERPIGNAN 1 RUE HENRY LE CHATELIER 66100 PERPIGNAN Tél : 0468669090											
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant :					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 30042024 Lieu : PERPIGNAN					
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire : PRESIDENT					
						Signature : ALEXANDRE GARCIA					
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐						prestataire :					

SAS GEXTERNA
31122023

I		RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise	SAS GEXTERNA
et Date de clôture de l'exercice	31122023

K	DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
395 RUE DE LA COOPERATIVE	40160 PARENTIS EN BORN
4 PLACE HENRI BIRAC	47200 MARMANDE
AVENUE MARECHAL LECLERC	66000 PERPIGNAN
8 RUE MONTAIGNE	66350 TOULOUGES

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

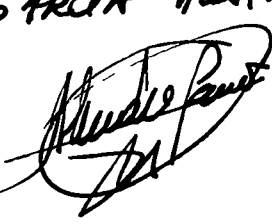
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAS GEXTERNA

SAS au capital de 1 000.00 euros

Siège social : 8 Rue Pierre Rameil – 66000 PERPIGNAN

RCS n°832267702- RCS PERPIGNAN

Certifie conforme à l'original
2/05/24 *612024* *4212024*


RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Chers actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 1 774.49 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 1 288 003 Euros hors taxes contre 1 411 597 Euros hors taxes pour l'exercice précédent ; soit une diminution de 123 594 Euros pour une variation de – 8.76%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 368 331 Euros contre 1 443 046 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 74 715 Euros pour une variation de – 5.18 %.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 386 509 Euros contre 1 436 979 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 50 470 Euros pour une variation de – 3.51 %.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 4 988 Euros contre 888 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 4 100 Euros, pour une variation de 461.71%.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 17 850 Euros contre 4 526 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 13 324 Euros.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 2 885 Euros contre 21 287 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 18 402 Euros.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 395 457,24 Euros contre 402 518,64 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 7 061,4 Euros pour une variation de – 1.75 %.
- Les dettes à court terme sont de 365 584.69 Euros contre 340 102.82 Euros l'exercice précédent ; soit une

SAS GEXTERNA

SAS au capital de 1 000.00 euros

Siège social : 8 Rue Pierre Rameil – 66000 PERPIGNAN

RCS n°832267702- RCS PERPIGNAN

diminution de 25 481.87 Euros pour une variation de 7.49 %.

- Les disponibilités sont de 41 545 Euros contre 13 716 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 27 829 Euros pour une variation de 202.89%.

Pour cet exercice :

- Les autres achats et charges externes sont de 336 077 Euros contre 323 344 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 12 733 Euros pour une variation de 8.982%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 16 375 Euros contre 18 565 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 2 190 Euros pour une variation de -11.80 %.
- Les salaires et traitements sont de 689 262 Euros contre 830 172 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 140 910 Euros pour une variation de -16.97 %.
- Les charges sociales sont de 154 736 Euros contre 182 967 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 28 231 Euros pour une variation de -15.43%.
- Les dotations aux amortissements sont de 6 173 Euros contre 3 097 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 3 076 Euros pour une variation de 99.32%.
- Les dotations aux provisions sont de 0.00 Euros contre 0.00 Euros l'exercice précédent ; soit aucune variation.
- Les autres charges sont de 4 478 Euros contre 1 583.Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 2 895 Euros.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 est de 1 774.49 Euros.
- L'effectif est de 40 salariés.

Aucun investissement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

Aucun emprunt n'a été réalisé cette année.

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il convient de souligner les événements importants suivants :

- Nomination de M. DENGLER Mathieu en tant que Directeur Général
- Nomination de M. GARCIA Alejandro en tant que Président
- Transfert de l'établissement secondaire de PISSOS à PARENTIS-EN-BORN

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Pour l'année 2024, il est prévu un développement d'activité. Le dirigeant réalise un état des lieux de l'entreprise pour mettre en place une stratégie de développement.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 1 774.49 Euros formant un résultat affectable de 1 774.49 Euros, il est proposé de procéder à l'affectation suivante :

Au report à nouveau pour 1 774.49 Euros.

SAS GEXTERNA

SAS au capital de 1 000.00 euros

Siège social : 8 Rue Pierre Rameil – 66000 PERPIGNAN

RCS n°832267702- RCS PERPIGNAN

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé que des distributions de dividendes ont été faites par la société au cours des trois exercices précédents.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidence pour l'exercice écoulé.

La Présidence.

GARCIA ALEJANDRO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Garcia Alejandro', is written over a large, loopy circular flourish.

SAS GEXTERNA

SAS au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 8 Rue Pierre Rameil – 66000 PERPIGNAN

RCS n°832267702- RCS PERPIGNAN

*Certifie conforme à l'original.
GARCIA Alejandro
2/05/24*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL

Le 2 mai 2024, les associés de la société SAS GEXTERNA se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, 8 rue Pierre Rameil à PERPIGNAN (66000) , à 14 h 30 sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Monsieur GARCIA Alejandro

La Présidence de l'assemblée constate que :

Soit au total 2 associé(s) présent(s), totalisant 1000 Actions sur les 1000 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2023.
- Affectation du résultat.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2023

L'assemblée générale approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 1 774.49 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

SAS GEXTERNA

SAS au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 8 Rue Pierre Rameil – 66000 PERPIGNAN

RCS n°832267702- RCS PERPIGNAN

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 1 774.49 Euros formant un résultat affectable de 1 774.49 Euros, l'assemblée générale décide de procéder à l'affectation suivante :

- Au report à nouveau à hauteur de 1 774.49 Euros

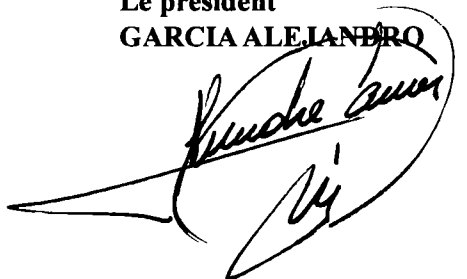
Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 15 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidence,

Fait à PERPIGNAN,
Le 2 mai 2024

Le président
GARCIA ALEJANDRO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Garcia Alejandro', is written over a circular stamp. The signature is fluid and cursive.